Palais de justice de Béziers | Hérault

Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Maîtrise d'ouvrage
Ministère de la Justice
> Secrétariat général
> Direction des services judiciaires

Maîtrise d'ouvrage déléguée
> Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Maîtrise d'œuvre
> Ateliers 2/3/4/ architectes mandataires, CET Ingénierie (études techniques et économie), Guliver design (mobilier et signalétique), Atelier Tournesol (paysage), Gapira (CSSI), CPR (exploitation maintenance)

Entreprise
> Sogea sud (mandataire), Thermatic, Snef

Bureau de contrôle
> Dekra

Coordinateur Sécurité et protection de la santé
> Apave

Contrôleur technique
> Socotec

Les chiffres clés

Le chantier
> Montant de l'opération : 29,95 millions € TTC (achat du terrain compris)
> Durée du chantier : 24 mois
> Surface utile du palais de justice : 5800 m²

Le calendrier
> septembre 2011 : choix du projet, suite au concours de maîtrise d'œuvre
> mars 2012 : signature du marché de maîtrise d'œuvre
> février 2013 : obtention du permis de construire
> août 2013 : désignation de l'entreprise chargée des travaux
> mars 2014 : début des travaux
> 17 mai 2016 : remise des clés
> 4 au 12 juillet 2016 : déménagement
> 13 juillet 2016 : ouverture au public et première audience

Le palais de justice dans ses grandes lignes
> Sous-sol : parking, accès fourgons, zone d'attente gardée, archives.
> Rez-de-chaussée : guichet unique de greffe, salle des pas perdus, 5 salles d'audience (3 dédiées aux affaires civiles, 2 aux affaires pénales) et 7 salles d'audience de cabinet.
> 1er étage : tribunal de commerce et services pénaux du TGI.
> 2e étage : services civiles du TGI, TI, conseil de prud'hommes et services mutualisés (espace de détente, bibliothèque, salles de réunion).

Les personnels
Le bâtiment a été conçu pour accueillir ***153*** fonctionnaires et magistrats.

sommaire

4

Une justice plus lisible et plus accessible

Le palais de justice de la ville de Béziers regroupe désormais les quatre juridictions de l'arrondissement. Cela permet d'apporter davantage de clarté et de cohérence au sein de l'institution judiciaire.

9

Rencontre avec Christine Edeikins, architecte, Ateliers 2/3/4/

La qualité d'accueil du justiciable constitue un des enjeux forts du projet. Les ambiances apaisantes des espaces publics, créées par les patios, le choix des couleurs et une structure épurée, se retrouvent également dans les espaces tertiaires où les magistrats et les fonctionnaires travailleront en toute sérénité et sécurité.

13

Visite guidée

De part son envergure, en plein cœur d'un quartier en renouvellement, le nouveau palais de justice est désormais une figure emblématique de la ville de Béziers. Son apparence rocheuse contraste avec un intérieur baigné de lumière et confère au bâtiment toute son originalité.

^ La salle des pas perdus distribue l'ensemble des salles d'audience mutualisées entre les juridictions.

Les fonctionnaires et les magistrats du tribunal d'instance (TI) et du tribunal de grande instance (TGI) de Béziers ont quitté les hauteurs de la ville pour s'installer dans le nouveau palais de justice, construit dans la ZAC de l'Hours, en entrée de ville, à quelques pas de la gare. Ils ont été rejoints dans ce nouveau bâtiment, par le tribunal de commerce (TC) et le conseil de prud'hommes (CPH). Ce regroupement, dans un palais moderne et fonctionnel, est le prélude à la mise en œuvre du projet de loi de modernisation de la Justice du XXIe siècle.

Une justice plus lisible et plus accessible

En regroupant les quatre juridictions de l'arrondissement dans un même lieu et en prévoyant, dans l'agencement des espaces, de pouvoir mutualiser certains services, « le palais de justice de Béziers va dans le sens de la modernisation de la Justice, considère Éric Négron, premier président de la cour d'appel de Montpellier. Il va permettre à la Justice d'être plus lisible, plus proche des citoyens et plus accessible. » Cette volonté de création et de prise en compte du service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) a été prévue très en amont par les chefs de cour et de juridiction, par les services de la direction des services judiciaires et par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) concernant la conception immobilière. « Nous avons surdimensionné le guichet unique de greffe, futur SAUJ, prévient Christian Combes, président du tribunal de grande instance de Béziers. Trois postes de travail et des espaces confidentiels d'accueil des justiciables ont été installés en prévision de la mise en place du SAUJ. » « Par ce service, les justiciables auront non seulement accès à la justice de proximité – TI, TGI, TC et CPH, précise Éric Négron, mais aussi à des dossiers qui sont à la cour d'appel. Sur ce sujet, Béziers sera un site pilote pour tout le ressort de la cour d'appel de Montpellier. »

Imaginé comme un trait d'union, le parvis est ouvert sur l'espace public et intégré au palais.

Par la création d'espaces confidentiels et de postes supplémentaires, le GUG prend déjà en compte les transformations à venir pour le SAUJ.

^^ Les salles d'audience, habillées de panneaux composites en bois et ciment, diffusent une atmosphère solennelle et sereine.

^ Les bureaux sont tous équipés de mobilier fabriqué par les personnes détenues.

Avec le nouveau palais, les personnels disposeront d'un environnement de travail moderne et confortable.

Une concertation constante, pour de nouveaux usages et de nouveaux services aux justiciables

Au-delà de la création du SAUJ, c'est toute l'organisation du palais qui a été anticipée pour que le regroupement des juridictions ne se résume pas à une juxtaposition : «De nombreuses réunions avec les utilisateurs ont permis de penser la mutualisation, indique Cyril Royer, chef de projet à l'APIJ. Nous avons notamment travaillé sur l'accueil des justiciables, la gestion des archives, la sécurisation des lieux et la mutualisation des salles d'audience». «Nous avons pu regrouper les services de la chaîne pénale au premier étage, se félicite Yvon Calvet, procureur de la République près le TGI de Béziers. Au quotidien, nous allons grandement y gagner en confort et en efficacité.» «Le bâtiment qu'occupaient le TGI et le TI, installés dans un ancien palais épiscopal, n'était ni fonctionnel ni conforme aux normes actuelles de sûreté et de sécurité, poursuit Pierre Valleix, procureur général près la cour d'appel de Montpellier. Avec le nouveau palais, les personnels disposeront d'un environnement de travail moderne et confortable. Cela contribuera à leur bien-être et bénéficiera à l'efficacité et à la sérénité de la Justice.»

Très satisfaisants aux yeux de tous les utilisateurs qui ont visité le nouveau palais, ces locaux modernes sont le résultat d'une concertation très constructive : «Nous avons travaillé avec l'APIJ en très bonne intelligence, se réjouit Christian Combes. Nos demandes ont toujours été prises en compte, et les réunions que nous avons eues nous ont permis de faire émerger un véritable ensemble judiciaire, avec des circulations distinctes pour les personnes détenues, les justiciables et les personnels. En termes de sécurité, nous faisons un grand pas en avant.»

Soucieux, depuis le début du projet, que les personnels s'approprient le nouveau palais, les chefs de juridictions surveilleront, dans les mois qui viennent, qu'un bel équilibre s'installe de façon pérenne. «Et le travail n'est pas terminé, sourit Christian Combes.» Pour maximiser les chances de succès, le président du TGI a obtenu la création d'un poste de «chef d'orchestre» du nouveau palais : responsable de la gestion des contrats de maintenance, cette personne prêtera une oreille attentive à la petite musique produite par chaque juridiction, tout en veillant à l'harmonie de la composition d'ensemble.

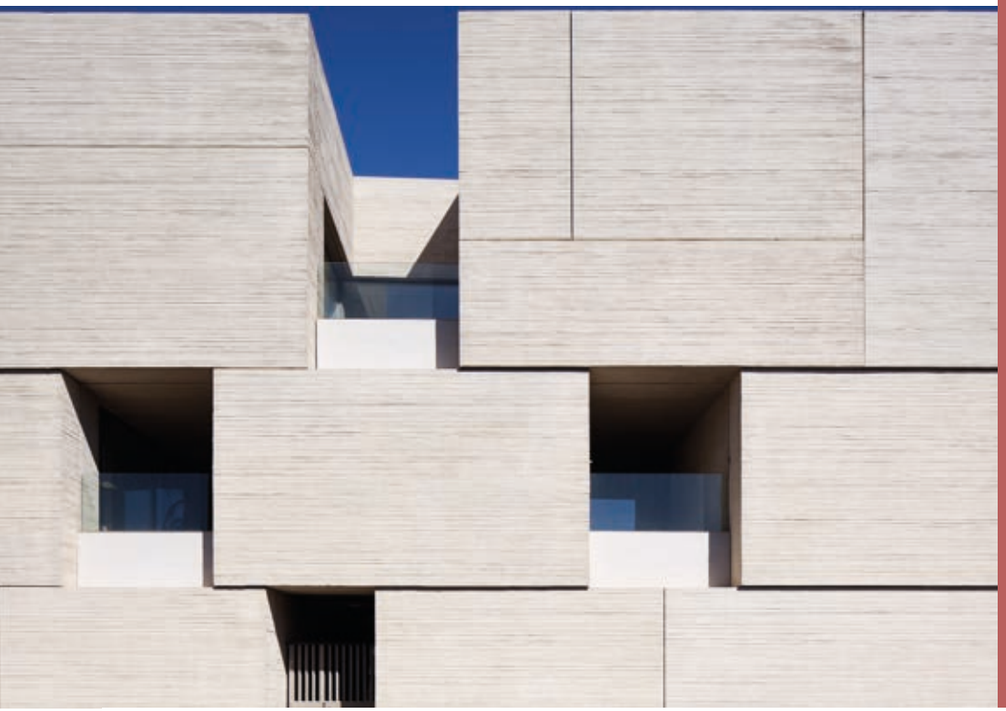

^^ Imitant les pierres de carrière, le béton matricé utilisé pour la façade a nécessité une très grande technicité. D'aspect rocheux, elle offre des respirations permettant la pénétration de la lumière dans le bâtiment sans agressivité.

Rencontre avec l'architecte du palais de justice de Béziers

Trois questions à Christine Edeikins, architecte, Ateliers 2/3/4/

Le parvis est l'entrée en matière du palais donnant par une large transparence une vue sur ses espaces intérieurs.

Quelle image de l'institution judiciaire avez-vous souhaité que ce palais renvoie ?

J'ai souhaité que ce bâtiment affiche une monumentalité qui donne avec évidence la compréhension que ce n'est pas un bâtiment ordinaire de bureaux ou de logements, mais un édifice institutionnel. Ce parti pris induit une forme de représentation symbolique : on retrouve des codes classiques du palais de justice, avec son parvis et sa façade frontale, mais aussi une réinterprétation de ces codes, dans un langage contemporain.

J'ai, par exemple, intériorisé l'espace du parvis en l'intégrant au volume global : le parvis, dans lequel s'élève un chêne, est ouvert sur l'espace public mais est abrité de celui-ci. Il est l'entrée en matière du palais de justice, au propre comme au figuré, donnant par une large transparence une vue sur ses espaces publics intérieurs. Équipé de nombreux blocs de modénatures dans l'esprit des façades, il offre autant de bancs, éléments de confort signifiant la volonté d'accueillir dignement le visiteur, allant bien au-delà d'une représentation de l'institution qui se limiterait à son caractère austère et autoritaire.

Quelles sont les principales contraintes qui ont orienté la conception architecturale du palais ?

Nous avons dû nous adapter à l'environnement du palais et trouver une solution pour respecter la confidentialité requise par le programme, malgré la relative exiguïté de la parcelle dont nous disposions. C'est ce qui explique que la façade ne compte aucune ouverture directe, afin d'éviter les vis-à-vis avec les riverains proches. Ce parti pris nous a obligés à mener dans la recherche architecturale une réflexion typologique particulière sur l'introduction de la lumière, puisque celle-ci ne vient pas directement des façades. C'est ainsi que je me suis engagée sur la thématique de la carrière, utilisant l'image de blocs de roche empilés aléatoirement, laissant pénétrer la lumière dans les intervalles. Cette approche a eu plusieurs incidences

sur la conception : elle a entraîné des recherches très poussées sur la matérialité de ces « roches », pour rappeler la pierre, en façade et à l'intérieur. Elle a aussi justifié la création d'une grande variété de redans et de patios, sortes de respirations entre les roches, offrant des repères intérieurs, par lesquels filtre la lumière extérieure et se développent nombre de paysages intérieurs.

Selon quels principes directeurs avez-vous travaillé les ambiances intérieures ?

J'ai souhaité que soit respecté le caractère sensible des lieux : personne ne vient spontanément dans un palais de justice. Il s'agit toujours de situations conflictuelles, délicates, qui touchent à la vie de manière assez agressive. J'ai donc cherché à installer à l'intérieur une ambiance de sérénité, en utilisant des matériaux simples et rustiques, comme le béton matricé, le bois de chêne, réunis par une monochromie d'une grande sobriété.

Dans les salles d'audience, qui constituent le lieu concentré de l'expression de la Justice, j'ai été encore plus attentive qu'ailleurs à la manifestation d'une forme de sérénité, de calme et de douceur. Nous avons donc eu recours à des matériaux et des couleurs sans sophistication, mais avec des détails très maîtrisés. L'habillage intérieur des salles d'audience est fait d'un matériau composite bois-ciment qui présente une surface poudrée très mate et très douce ; le mobilier que nous avons dessiné est le résultat d'un travail poussé sur l'ergonomie et le confort ; la lumière y entre de façon indirecte et par conséquent non agressive, donnant une image de stabilité et d'équilibre.

Enfin, pour exprimer l'idée que le bâtiment –comme toute activité humaine– est composé d'éléments spontanés, j'ai veillé à ce que tout ne soit pas lisse et manufacturé, mais que la matière animée soit présente à l'intérieur du palais, à travers le bois, les irrégularités du béton, et la végétation des patios.

J'ai veillé à ce que tout ne soit pas lisse et manufacturé, mais que la matière animée soit présente à l'intérieur du palais.

^^ Le traitement des espaces publics, sécurisés, confortables et apaisés (ici les accès aux salles d'audience de cabinet) confère au palais de justice toute sa modernité.

^^ Les nombreux patios confèrent à l'intérieur du palais une lumière douce et naturelle et offrent des espaces de verdure.

Visite guidée

On s'est rapproché au mieux de ce que pouvait être une roche naturelle tout en utilisant les qualités du béton préfabriqué.

Que l'on arrive à Béziers par la route ou par le train (en provenance de Montpellier), le nouveau palais de justice fait partie des premiers bâtiments qui attirent le regard. Édifié le long du boulevard Wilson, à l'angle de la rue Newton, il occupe une parcelle de 4000 m² située au cœur d'un quartier en plein renouvellement. Derrière l'architecture protectrice de ce nouveau palais, se cachent des espaces lumineux et paisibles.

Monolithiques, rugueuses, striées et d'une couleur qui rappelle les carrières de Saint-Maximin, les façades du palais de justice de Béziers ont une apparence rocheuse. Et pourtant, de la pierre elles n'en ont que l'aspect. Composée de près de 400 panneaux en béton, préfabriqués en Ardèche, cette enveloppe fait illusion. Et confère au palais une allure imposante.

«Le moule de ces panneaux a été conçu par Romain Taïeb, un artiste textureur installé à Montreuil, raconte Christine Edeikins, l'architecte. Il a très bien compris ce que nous recherchions. Une matrice a ensuite été élaborée par une entreprise de Privas.» La réalisation de cette façade, inédite, a donné du fil à retordre à tous les acteurs du chantier. «C'est un ouvrage d'une technicité exceptionnelle, insiste Cyril Royer, chef de projet à l'APIJ. Il a été d'autant plus délicat à réaliser que Béziers se situe en zone sismique et qu'il a donc fallu prendre en compte ce paramètre.» «Nous avons fait des maquettes et des relevés tridimensionnels de toutes les façades et nous avons ensuite dû mettre au point quatre à cinq méthodologies différentes de fixation, en fonction des types de préfabriqués et de leur emplacement», complète Guillaume Sevely, responsable de la construction chez VINCI.

Dernier réglage de taille, la texture : «En début de chantier, nous nous sommes rendus compte, avec Cyril Royer, qu'il fallait encore affiner l'aspect de nos façades, ajoute Christine Edeikins. Nous avons alors pris la décision de faire sabler les panneaux pour faire réapparaître les granulats, le sable et les bullages du béton. Nous nous sommes ainsi rapprochés au mieux de ce que pouvait être une roche naturelle, tout en utilisant les qualités du béton préfabriqué.»

Une clarté inattendue

Une fois traversé le parvis, avec ses bancs et ses marches en béton, puis franchie la porte d'entrée, la présence de la lumière à l'intérieur de ces empilements de pierre surprend le visiteur. Privée de passage frontal en façade, celle-ci trouve des chemins détournés pour s'immiscer dans le bâtiment. Au rez-de-chaussée, le vaste patio central, autour duquel prend place la salle des pas perdus, fonctionne comme un puits de lumière. Prévu sur toute la hauteur du bâtiment, il ramène, en l'adoucissant, la clarté du soleil de l'Hérault. Les failles qui zèbrent le bâtiment d'est en ouest contribuent elles aussi à éclairer le rez-de-chaussée avec leur végétation venue du maquis. Dans les étages, puisqu'aucune ouverture directe ne perce la façade, quatre autres patios, plus spacieux que les failles, viennent compléter le système d'éclairage naturel. « Une fois que l'on a protégé le bâtiment de l'extérieur, on a déployé à l'intérieur une ambiance très apaisante, grâce à la lumière naturelle qui inonde la salle des pas perdus, mais grâce aussi au choix des matériaux, avec une omniprésence du bois, et d'une gamme de couleurs très uniforme », analyse Cyril Royer. Placés au centre, autour du patio principal, les espaces accessibles au public sont ainsi lumineux et chaleureux.

Au rez-de-chaussée, les cinq salles d'audience ont, elles aussi, nécessité un très haut niveau de finition technique. « Pour réussir à cacher l'encadrement des fenêtres qui donnent sur les failles intérieures, il a fallu coordonner six corps de métier, donne pour exemple Nicolas Vidal, conducteur de travaux chez VINCI. Menuisier intérieur et extérieur, serrurier, électricien, étancheur, installateur de la façade… Tous ont dû régler le positionnement de leur installation au millimètre près, pour que le résultat soit impeccable. » L'alignement des panneaux en « éternit » dans les patios a également exigé une précision de haut vol. Pour ce qui est de l'acoustique, elle a également requis des savoir-faire et des matériaux hors du commun : « Certains vitrages devaient à la fois répondre aux normes coupe-feu et aux besoins acoustiques d'une salle d'audience. Très peu de fabricants les propose, nous avons dû les faire venir de l'étranger », se souvient Guillaume Sevely.

On a déployé à l'intérieur une ambiance très apaisante, grâce à la lumière naturelle qui inonde la salle des pas perdus, mais grâce aussi au choix des matériaux.

Le mobilier de bureau, un pas vers la réinsertion

Au-delà d'un périmètre réduit ouvert au public, les étages supérieurs du palais sont réservés aux magistrats et fonctionnaires, qui disposent d'un circuit dédié pour accéder aux salles d'audience, salles d'audience de cabinet et salles de délibéré du rez-de-chaussée. Les personnes détenues, qui arrivent en fourgon blindé par le sous-sol, empruntent d'autres cheminements.

Simples dans leur géométrie comme dans leur équipement, les bureaux sont dotés d'un mobilier conçu spécifiquement pour les palais de justice et fabriqué par des personnes détenues dans le cadre des politiques d'insertion conduites par la Direction de l'administration pénitentiaire. Sa réalisation a fait l'objet d'un partenariat tripartite inédit entre l'APIJ, la Direction des services judiciaires (DSJ) et le service de l'emploi pénitentiaire – régie industrielle des établissements pénitentiaires (SEP-RIEP), sous la conduite de Bruno Tainturier, de l'atelier de design Guliver : une grande première. « C'était la première fois que nous travaillions avec un designer pour un enjeu de taille : équiper les nouveaux palais de justice en mobilier de bureau. Le palais de justice de Béziers a été désigné site pilote pour constituer l'intégralité de la gamme, de l'armoire au bureau, en passant par le caisson », souligne Arnaud Betoule, directeur adjoint de la RIEP. « Les choix techniques qui ont été faits mettent en avant la compétence industrielle et le développement de cette gamme permet à la RIEP de mener à bien sa mission de formation, de professionnalisation et de préparation à la sortie. » Sobre, élégant et fonctionnel, ce mobilier a nécessité plus de 10 500 heures de travail et la mobilisation d'une trentaine de personnes détenues sur quatre sites de production de la RIEP. « Ce fut un projet ambitieux, mené dans un délai très court, qui a pu aboutir grâce à un partenariat constructif, relève Arnaud Betoule. Chacun des partenaires a su prendre en compte les contraintes des autres. La qualité du résultat est la preuve que l'entente a été très bonne. » Forte de ce succès, la RIEP se prépare à lancer la fabrication des meubles des palais de Périgueux, Quimper et Strasbourg.

Sobre, élégant et fonctionnel, le mobilier a nécessité plus de 10 500 heures de travail et la mobilisation d'une trentaine de personnes détenues.

^ Un détail du mobilier fabriqué par des détenus dans le cadre de la politique d'insertion de la RIEP.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Direction de la publication
Marie-Luce Bousseton, directrice générale

Coordination
Marion Moraes, mission communication

Remerciements à
La direction des services judiciaires et le bureau de l'immobilier, de la sûreté des juridictions et de la sécurité des systèmes d'information (FIP2)

Le secrétariat général – et le bureau des études et des opérations immobilières

Éric Négron, premier président de la cour d'appel de Montpellier

Pierre Valleix, procureur général près la cour d'appel de Montpellier

Christian Combes, président du tribunal de grande instance de Béziers

Yvon Calvet, procureur de la République près le TGI de Béziers

Anne Belmonte, Florence Barré, Sabine Dal Zovo, directeurs de greffe du TGI

Yann Garcia Audo, directeur de greffe du tribunal d'instance

Marie-Hélène Steinmetz, directeur de greffe du conseil de prud'hommes

Emmanuelle Piquet, directeur de greffe du tribunal de commerce

Cécile Favier, Sébastien Ferrer, Laurent Laporte, service administratif régional

Catherine Mallet Huet, magistrat délégué à l'équipement

Arnaud Betoule, directeur adjoint du service de l'emploi pénitentiaire – RIEP

Christine Edeikins, architecte, Ateliers 2/3/4/

Franck Tillequin, directeur de l'agence de Montpellier, et Camille Etivant, Cristina Sanchez, chargées de projet chez ateliers 2/3/4/

Bruno Tainturier, Guliver design

Francis Farges, paysagiste, Atelier Tournesol

Fréderic Ménière, chef de projet CET ingénierie

Laurent Payet, Bel Kahia, ingénieurs CET ingénierie

Denis Lejars, directeur régional Sogea

Bertrand Lemoigne, chef d'agence Sogea

Jean Marie Bonzi, directeur travaux Sogea

Guillaume Sevely, responsable travaux chez Sogea

Nicolas Vidal, conducteur de travaux principal chez Sogea

Adelin Candau, Olivier Tajan, Thomas Rouyre, Bertrand Edme, Julien Siccardi, Gilles Piazzolla conducteurs travaux chez Sogea

David Caillier et Maud Tauzia, conducteur travaux chez Snef

Laurent Gaben, conducteur travaux chez Thermatic

Ont participé au sein de l'APIJ
Aurélien Defigier, Sébastien Faure, Benoît Gars et Cyril Royer

Maquette et mise en page Anatome
Rédaction Isabelle Friedmann
Crédits photographiques Daniel Moulinet
Impression Point44

Les fourgons de l'administration pénitentiaire n'ont plus maintenant à se faufiler dans les ruelles étroites du vieux Béziers pour accéder au palais de justice. Désormais installée dans le bas de la ville, la Justice biterroise a pris possession, depuis le 13 juillet, d'un bâtiment moderne et fonctionnel. Ce nouvel ensemble judiciaire regroupe le tribunal d'instance, le tribunal de grande instance, le conseil de prud'hommes et le tribunal de commerce.

Fruit d'une démarche partagée, qui a associé les chefs de cour du ressort, les chefs de juridiction et l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), maître d'ouvrage de l'opération pour le ministère de la Justice, ce nouveau palais offre des conditions de travail confortables et sereines aux fonctionnaires et magistrats, et des espaces sobres et accueillants pour les justiciables.

APIJ - 30, rue du Château-des-Rentiers - 75013 Paris • Tél. : 01 53 94 88 00 • www.apij.justice.fr • www.justice.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

APIJ